

ASSURANCE		PETIT BRAQUET	GRAND BRAQUET
GARANTIES : voir feuille jointe			
Adulte seul ou 1er Adulte famille	Sans revue	75,00	123,00
	Avec revue	100,00 *	148,00 *
Famille - 2ème Adulte	Sans revue	42,50	90,50

* Pour les nouveaux licenciés, réduction de 5 € sur la revue, à déduire du montant indiqué

<i>La formule de licence choisie est indépendante du type d'assurance retenue</i>		
Entourer la formule de licence choisie	Vélo rando *	Vélo sport **

J'ai déjà fourni un Certificat Médical de Non Contre-Indication (CMNCI) compatible avec la formule choisie et ayant moins d'un an à la date d'inscription : Je n'ai rien à fournir de plus

*** Formule vélo rando :**

- J'avais fourni un CMNCI postérieur au 1/1/2016 mais ayant plus d'un an à la date d'inscription
J'atteste sur l'honneur avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé fourni par le club et je reconnais expressément que les réponses apportées relèvent de ma responsabilité exclusive
- A défaut, je fournis un CMNCI à la pratique du sport ou du cyclotourisme datant de moins d'un an à la date d'inscription

**** Formule vélo sport :**

- Je fournis un CMNCI pratique du cyclisme en compétition datant de moins d'un an au jour de l'inscription

NOTA : Pour les nouveaux licenciés, l'adhésion, prise à partir du mois de septembre, est valable jusqu'à la fin de l'année suivante

Montant Formule Choisie	€	Votre règlement avec abatement de 10 € année 2019***	€
-------------------------	---	---	---

*** Abatement de 10€ pour licence 2019 adulte uniquement. Décision prise par vote lors de l'assemblée générale du 15 décembre 2018

Merci d'adresser ce document rempli ainsi que votre règlement en chèque, à l'ordre de "AC3F" à notre trésorier :
Régis GOIRAND - 344 chemin de la tour - 69250 MONTANAY

NOM	
PRENOM	
ADRESSE	
TEL / PORT.	
EMAIL	
DATE DE NAISSANCE	
*PROFESSION	

* ou votre ancien métier si vous êtes retraité

Déclaration du licencié

Je, soussigné, déclare

- ➔ Avoir pris connaissance du contenu de la **notice d'information 2019**, relatives aux contrats d'assurance souscrit par la FFCT auprès d'ALLIANZ, pour le compte de ses adhérents
- ➔ Avoir été informé par cette notice de l'intérêt que présente la souscription de garanties d'indemnités contractuelles (décès, invalidité permanente, frais médicaux et assistance) pour les personnes pratiquant une activité sportive relevant de la FFCT
- ➔ Avoir choisi, en complément des formules PB ou GB, les options suivantes :
Indemnité journalière forfaitaire Complément décès invalidité
- ➔ Avoir souscrit au contrat individuel garanties des accidents de la vie (GAV) oui non
- ➔ Ne retenir aucune option complémentaire proposée

Droit à l'image : Chaque adhérent autorise expressément l'AC 3 Fontaines, ainsi que les ayants droit tels que la FFCT, les partenaires et médias, à utiliser les images fixes et audiovisuelles sur lesquelles il pourrait apparaître, prises à l'occasion de sa participation aux activités de l'AC3F, sur tous les supports y compris les documents promotionnels et publicitaires et les livres, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, les traités en vigueur, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.

Fait à Fontaines sur Saône le
Signature obligatoire